Procès-verbal de la 43 ième assemblée générale annuelle de l'Association Chasse et Pêche Rapides des Joachims inc. tenue en la salle de la Légion Royale Canadienne à Gatineau le 9 avril 2022 à 13.00 h.

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée :

Avant l'ouverture officielle de cette assemblée, le président monsieur Mario Rollin souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

2. Nomination du président de l'assemblée :

A.G.A-001 Prop.: Sylvain Boudreault
Sec.: Jean-Guy Gratton
Que Monsieur Mario Rollin soit nommé pour présider cette assemblée.

Adoptée à majorité.

Monsieur Rollin accepte.

3. Lecture de l'avis de convocation :

Le président fait la lecture de l'avis de convocation qui inclus l'ordre du jour de cette assemblée.

A.G.A- 002 Prop.: Denis Poulin
Sec.: Eric Binette
De considérer comme suffisant et conforme aux règlements l'avis de convocation.

Adoptée à majorité

4. Vérification du quorum :

Le président de l'assemblée souligne que le quorum est atteint car nos règlements stipulent que la présence des membres en règle ayant droit de vote constitue le quorum pour une telle assemblée.

5. Rapport du président et présentation du conseil d'administration :

Le président procède à la présentation des membres du conseil d'administration pour l'exercice financier 2019-2020 et énumère brièvement la responsabilité de chacun pour l'année qui vient de se terminée.

Conseil d'Administration		Comités
M. Mario Rollin	Président	Employés, tous les comités.
M. Eric Légaré	Vice-prési.	Projets spéciaux, délégué à la ZECO.
M. John McNamara	Directeur	Routes, ponts et accès
M. Jean-Pierre Martin	Trésorier	Trésorier et responsable du tirage annuel.
M. Daniel Bisson	Directeur	Publicité

M. Jean Prud'homme	Directeur	Environnement/Signalisation
M. Gaétan Mongeon	Directeur	Information, aménagement faunique.

6. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

A.G.A.-003 Prop. : Rachel Bisson
Sec. : Jacques Pagé
Que de considérer comme suffisant et conforme aux règlements l'ordre du jour pour cette assemblée tel que présenté.

Adoptée à majorité.

7. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle du 20 mars 2021.

A.G.A-004 Prop.: Diane Daigle
Sec.: Sylvain Boudreault
Que le procès-verbal de la 42 ième assemblée générale annuelle de l'Association Chasse et Pêche Rapides-des-Joachims tenue le 20 mars 2021 soit accepté tel que lu et sans modification.

Adoptée à majorité.

8. Présentation, lecture et approbation des états financiers au 30 novembre 2021 :

Exercice financier 2020-2021
Le président de l'assemblée présente les états financiers de la zec pour l'année fiscale se terminant le 30 novembre 2021.

A.G.A-005 Prop.: Sylvain Boudreau
Sec. : Jean-Noel Madore
Que les états financiers pour l'année fiscale se terminant le 30 novembre 2021 soient acceptées tels que présentés.

Adoptée à majorité.

9. Nomination d'un Vérificateur-comptable :

A.G.A-006 Prop. : Denis Poulin
Sec.: Rachel Bisson
Que la firme Marcil Lavallée soit nommée vérificateur-comptable pour l'année financière 2021-2022.

Adoptée à majorité.

10. Rapports annuels de la gestion des membres du Conseil d'Administration et du représentant du MRNF.

Le président de cette assemblée M. Rollin élabore sur le rapport annuel sur la gestion de la Zec et

répondent aux questions de la salle.
Copie de ce rapport sera mis en ligne suite à l'AGA.

Par la suite, le représentant du MFFP, M. Thierry Calvé donne un rapport sur les points suivants :

Grande Faune :

- Plan de gestion du cerf de virginie :
  - 2ème année du plan de gestion.
  - Récolte de la saison 2021 en augmentation.
  - L'hiver 2022 – un hiver moyen.

- Plan de gestion de l'orignal :
  - Signe d'augmentation en Outaouais.
  - Consultations en cours pour l'élaboration du prochain plan pour 2024.
  - Inventaire zone 10 Ouest - 5 au 25 février 2022
  - Les recherches continuent – tiques et climat.
  - Travaux / négociations avec la Nation Algonquine se poursuivent.
  -
- Plan de gestion de l'ours :
  - Rien de particulier à souligner.
  - Dernière année d'un gros projet de recherche sur l'ours noir, 120 ours avec collier. Si on en abat un avec un collier, le rapporter au MFFP.
- Plan de gestion du dindon sauvage :
  - Rien à souligner.

Faune aquatique :

- Pas de pêche expérimentale en 2021 dans les zecs, mais oui en 2022.
- C'est important d'enregistrer vos prises pour avoir de bonnes statistiques de pêche pour faire une bonne planification des ensemencements.
- Présence du cladocère épineux, un petit crustacé envahissant, dans la rivière des Outaouais. Importance du lavage des embarcations et des hydravions qui se promènent sur différents lacs et rivières.

Biodiversité :

- Inventaire de la tortue de bois dans la zec Pontiac.

Petits gibiers :

- Aucun changement à venir.
- Plan de gestion en même temps que celui de l'orignal.

Questions/commentaires :

- Ancien camp de bûcherons près de la rivière Noire (hors zec) dépotoir.
- Frayères du lac Aumond – les poutres au Barrage du lac Aumond ont été enlevées. Cela pourrait causer des problèmes à la frayère de la truite grise.

11. Ratification des actes posés par les administrateurs depuis la dernière assemblée générale annuelle.

A.G.A.007 Prop. : Sylvain Boudreault
Sec. : Germain Larente

Que tous les actes, faits, gestes, engagements et contrats posés et\ou approuvés par les administrateurs, les officiers et le personnel, au cours de l'exercice financier 2018-2019, soient ratifiés par l'assemblée générale annuelle.

Adoptée à majorité.

12. Ajournement de l'assemblée pour l'élection :

A.G.A.-008 Prop.: Denis Poulin
Sec.: Jacques Pagé

Que l'assemblée soit ajournée pour la durée des élections.

Adoptée à majorité.

13. Elections – quatre (4) postes d'administrateur à combler pour un terme de deux ans et ratification de leur élection.

En conformité avec les articles 11.01 et 11.02 des règlements généraux de notre Association, trois (3) postes d'administrateurs pour une période de deux ans et un poste pour un poste d'un an doivent être comblés lors de cette assemblée générale annuelle.

A.G.A.-009 Prop.: Sylvain Boudreault
Sec.: Laurent Binette

Que monsieur Mario Rollin soit nommé président d'élection et que Messieurs Thierry Calvé et Marc Lavigne soient nommé scrutateur.

Adoptée à majorité.

Mario Rollin accepte et prend le contrôle de la réunion.

Monsieur Mario Rollin, président d'élection informe l'assemblée des modalités à suivre pour le bon fonctionnement et déroulement des élections.

a) Chaque membre en règle se servira du bulletin officiel qui lui fut remis à la porte lors de son enregistrement.
b) Ce bulletin contient l'espace nécessaire pour l'élection de quatre (4) candidats ou candidates.
c) Au dépouillement des bulletins de vote, si un bulletin contient plus de trois noms pour le poste de directeur, ce dit bulletin sera rejeté. De plus, les quatres candidats (tes) qui auront obtenus le plus de vote seront élus pour un terme de deux ans.

d) Seuls les membres en règle de l'Association ont le droit de vote. Le ou la conjointe d'un titulaire de la carte de membre n'est pas éligible à voter ni à se présenter à un poste sur le bureau de direction.

Les personnes suivantes terminent leur mandat cette année.

Monsieur Gaétan Mongeon
Monsieur John McNamara
Monsieur Jean Prud'homme
Monsieur Daniel Bisson

ELECTIONS DU 9 AVRIL 2022
****

Avant de procéder à la prochaine résolution, le président d'élection a le choix d'accepter cette résolution ou d'accepter d'autres nominations (normalement pour combler 4 postes, on peut accepter jusqu'à 7 ou 8 nominations, au choix du président).

Le rapport d'élection apparaît ici.

Nomination	Proposeur	Acceptation
Marc-André Martin	Jean Prud'homme	Accepté
John McNamara	Rachel Bisson	Accepté
Daniel Bisson	Lucie Rivet-Paquette	Accepté
Gaétan Mongeon	Paul Sabourin	Accepté

Sont élus par acclamation :

Pour un terme de 2 ans : Gaétan Mongeon, Daniel Bisson, John McNamara, Marc-André Martin.

14. Réouverture de l'AGA:

A.G.A.-010 Prop.: Sylvain Boudreault
Sec.: Jacques Pagé
Que l'assemblée soit réouverte.

Adoptée à majorité.

Le président M. Mario Rollin prend son siège.

Il remercie le président d'élection ainsi que tous les membres présents pour le bon déroulement des élections**.**

15. Présentation des administrateurs nouvellement élus et ceux déjà en place :

Le Président de cette assemblée M. Mario Rollin souhaite aux nouveaux élus bonne chance dans leurs nouvelles fonctions et les assure de son entière collaboration et invite les membres présents à continuer le débat.

16. Varia :

A) Aucun varia.

17. Autres sujets :

Aucun autre sujet.

18. Levée de l'assemblée :

A.G.A.-011 Prop.: Denis Poulin
Sec.: Jacques Pagé
Que l'assemblée soit levée à 15h15.

Adoptée à majorité.

---------- ----------
Président Directeur